

Opération de Développement Rural de Braives
Compte rendu de la réunion en visioconférence de la Commission Locale de
Développement Rural
du mardi 09 février 2021

Pour la CLDR : 16 membres sont présents :

	NOM Prénom	Présence
1	BATAILLE Cécile*	Absente
2	BERTHO Jean Christophe	Absent
3	BOUNAZEF Djida	Absente
4	BURON Catherine*	Présente
5	CHANTRY Jean Paul	Excusé
6	COCHET Pierre	Présent
7	DANTINNE Jacques	Présent
	DANTINNE Gary	Présent
89	DEGEE Eric	Absent
10	DELCOMMINETTE Eric	Présent
11	DENIS Colette	Présente
12	DE COCK Christian*	Présent
13	DOCQUIER Edgard	Absent
14	DOGOT Claude	Absent
15	DU FONTBARE François Hubert*	Excusé
16	DUFOUR René-Fernand	Excusé
17	DURANT Alain*	Absent
18	FOHN Valérie	Présente
19	GUILLAUME Pol*	Excusé
20	GUISSSE Christelle*	Absente
21	HANUT Frédéric	Présent
22	HAUDESTAINE Lucien	Absent

23	HEINE Nadine*	Présente
24	JAUMAIN Jean François	Absent
25	LAMBERT Edmée	Présente
26	LANDRIN Christian*	Présent
27	LENOIR Pierre-Yves	Excusé
28	LEUNEN Sébastien	Excusé
29	LOUIS Bruno*	Présent
30	MARS Marie Agnès	Présente
31	PEETERS Olivier	Excusé
32	PINEUR Gilbert	Présent
33	PONCELET André	Absent
34	PREUD'HOMME Stéphanie	Absent
35	SCHMITZ Frédéric	Absent
36	THIANGE Maxime	Absent
37	TOMBALLE Jean-Marie	Absent
38	TRIBOLET François	Absent
39	VAN DEN BROECK Marc	Présent
40	VIGIN Alex	Absent
41	WARNIER Emmanuel	Présent
42	WIDART Joëlle	Absente
	GODFROID Thierry	Invité

*mandataire communal

Présences :

Membres de la CLDR : cf. liste ci-dessus

Monsieur Thierry Godfroid, invité et candidat à être membre de la CLDR

Laurence Lecoq, agent ADL de la Commune de Braives

Germeau Vincent, agent ADL de la Commune de Braives

Legrand Vincent, agent FRW.

Après quelques minutes pour que tous soient connectés et opérationnels, le Président, Bruno Louis, ouvre la séance :

Il rappelle son objectif de favoriser des CLDR constructives. Une volonté est affichée de se réunir plus souvent avec des ordres du jour plus légers. Ceci permettra comme demandé de tenir mieux les réunions dans les horaires prévus.

Ecoute mutuelle, courtoisie, respect et empathie doivent rester les mots d'ordre pour une réunion de qualité.

Bien sûr la tenue des réunions se fera ou pas selon les prescriptions sanitaires exigées comme ce soir par visio-conférence.

Sur base d'un diaporama, Vincent Legrand annonce les objectifs de la réunion :

1. Elaborer et valider le rapport annuel 2020 de la CLDR
2. Remettre l'avis de la CLDR au Collège concernant l'implantation préférée pour la Maison multiservices de Ciplet

et l'ordre du jour qui devrait nous permettre d'atteindre ces objectifs :

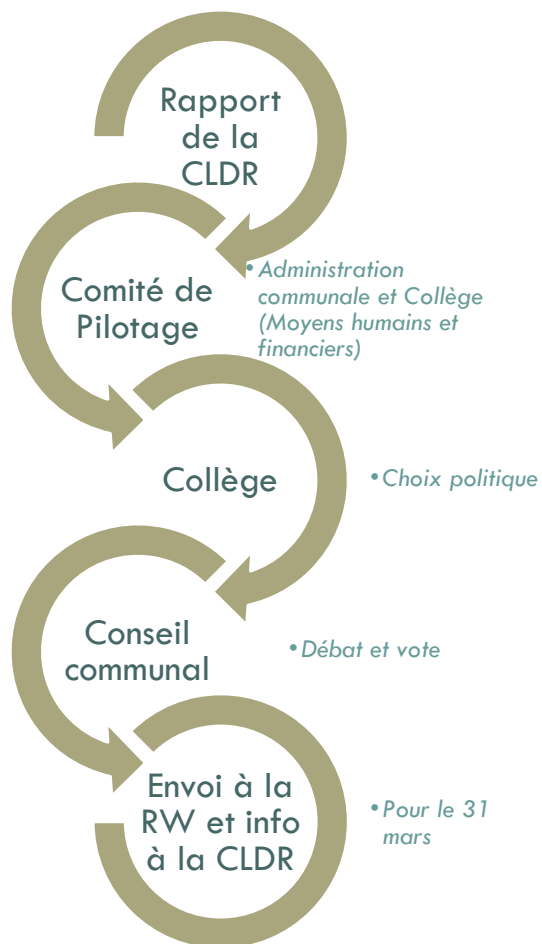
1. Accord sur les comptes rendus des réunions plénières des 22/10/2020 et 04/11/2020 ;
2. Rapport annuel
 - a. Rapport d'activité
 - b. Composition de la CLDR (entrées – sorties en 2020)
 - c. Propositions de travail pour 2021 et les 2 années suivantes
3. Avis de la CLDR sur l'implantation de la MMS de Ciplet
 - a. Présentation des résultats de l'enquête
 - b. Débat
 - c. Avis de la CLDR
4. Divers

1. Accord sur les comptes rendus des réunions des 29/10/2020 et 04/11/2020.

Quelques réactions ont été intégrées dans ces comptes rendus. Ils sont validés et peuvent ainsi être mis sur le site communal.

2. Rapport annuel 2020 de la CLDR

Vincent Legrand précise que la Commune est tenue de faire un rapport annuel chaque année, le voter au Conseil communal et l'envoyer à la région pour le 31 mars de chaque année.



Ce rapport contient le rapport annuel de la CLDR qui lui-même comporte 3 parties :

1. Le rapport d'activités
2. L'état de la composition de la CLDR (entrées et sorties durant l'année)
3. Les propositions de travail pour l'année qui vient et les 2 suivantes.

Ce rapport de la CLDR est intégré au rapport communal.

Le rapport de la CLDR sera présenté au comité de pilotage de l'ODR de la Commune (collège + Directeur Général + Directeur Financier + chefs de services). Ce comité se réunit afin de vérifier les moyens financiers et humains qui doivent être mobilisés suite aux propositions de la CLDR. Ce comité fait donc ses commentaires au Collège qui prendra position sur le programme de travail futur (2021 + 2 ans).

Le projet de rapport annuel est ensuite présenté au Conseil communal et voté avant d'être envoyé à la région.

Lors d'une prochaine CLDR, le rapport annuel est alors présenté pour infos. Dans le cas où il ne serait

pas prévu de CLDR en avril, une information pourrait être envoyée aux membres de la CLDR avec les décisions du conseil communal.

1. Rapport d'activités 2020 :

CLDR plénières :

CLDR du jeudi 23 janvier (en réunion mixte avec la CCATM)

Infos et débat sur la charte paysagère en cours de réalisation par le Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne.

CLDR du jeudi 19 mars : annulée car confinement COVID

CLDR du Jeudi 22 octobre en présentiel

Présentation par l'auteur de projet de la MMS de Ciplet des différents scénarios possibles quant à l'implantation des infrastructures.

Proposition du mode de consultation des habitants de Ciplet sur ces mêmes scénarios.

Avis positif de la CLDR sur l'actualisation de la Fiche projet 3-6 : « création d'une maison de hameau à Pitet »

CLDR du Mercredi 04 novembre en visioconférence

Débat sur le réseau voies lentes :

Avis négatif de la CLDR sur l'aménagement du tronçon entre Ville-en-Hesbaye et Ciplet

Avis positif sur la proposition communale d'actualiser la FP 2-1 « réalisation d'un réseau voies lentes : réalisation »

Groupe de travail :

GT du Samedi 7 mars :

Descente sur le terrain pour prendre connaissance des aménagements prévus entre la gare de Braives et le Village de Ciplet en passant par Ville-en-Hesbaye.

2. Composition :

Sorties 2020 :

Catherine Buron (élue EC)
François Hubert duFontbaré (élu EC)
Cécile Schalembourg

Entrées 2020 :

Cécile Bataille (élue EC)
Bruno Louis (élu EC)

Changement de Présidence :

Bruno Louis, Président de la CLDR, Echevin reprenant la compétence du DR.

Hors rapport annuel et pour infos à la date d'aujourd'hui :

Entrées 2021 :

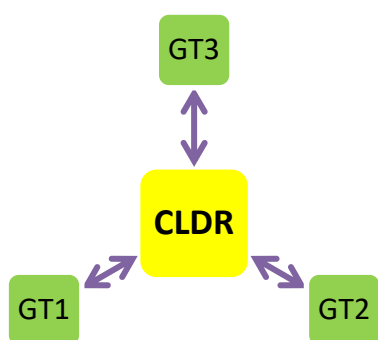
Catherine Buron (élue EC)
François Hubert duFontbaré (élu EC)

Sortie 2021 :

Nicolas Fontaine

Nouvelle demande pour être membre : Monsieur Thierry Godfroid de Ciplet.

3. Programmation proposée par la CLDR pour 2021 :



Une fois activée, les fiches projet font l'objet d'un groupe de travail autonome qui rend compte à la CLDR plénière

- a) Ces GT sont composés au minimum d'un membre de la CLDR
- b) Ils sont accompagnés par un représentant du Collège compétent dans la matière et d'un agent communal du service compétent
- c) L'animation et le secrétariat est assuré par l'organisme d'accompagnement (FRW)
- d) Plusieurs GT ont déjà été composés sans avoir été activés

Monsieur Legrand pose la question des moyens humains et de la possibilité que certains de ces groupes de travail se réunissent sans animateur ni rapporteur, juste entre citoyens. En effet, si les moyens humains communaux n'étaient pas à la mesure des demandes des groupes de travail de la CLDR, cela pourrait être une solution. Ceci sera abordé lors du comité de pilotage.

Quelque soient les choix de la CLDR pour les projets à poursuivre, en 2021 certains projets engagés se poursuivront. Vincent Legrand propose de parcourir les fiches projets du lot 1 + les fiches projet déjà activées des autres lots. Et d'informer sur ce qui devrait se passer...

Fiche 1-1 : Création d'une maison multiservice à Ciplet

Les prochaines étapes sont :

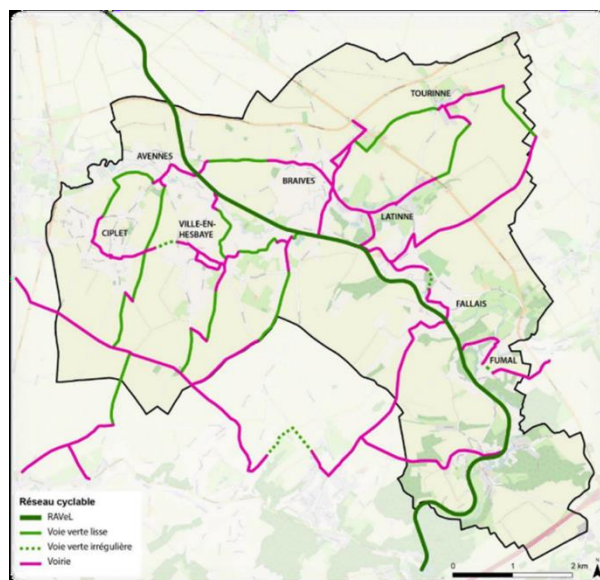
- a) Demande d'une convention de faisabilité liée à un projet mixte MMS et espaces extérieurs. (20.000 € forfaitaires qui permettent les premières dépenses d'auteur de projet)
- b) Travail de l'auteur sur l'avant-projet : avis de la population et des utilisateurs, avis de la CLDR...
- c) Travail de l'auteur sur le projet définitif – permis d'urbanisme – dossier d'adjudication : infos à la CLDR.
- d) Demande d'une convention de réalisation ; le gros morceau financier, qui permet de lancer les travaux.

Vincent Legrand présente un poster qui reprend les différentes phases. Il sera mis en annexe de ce compte rendu.

Fiche 1-2 : Création d'un réseau voies lentes : étude

Le PCM est terminé et fait office d'étude.
On peut considérer cette fiche comme terminée et passer en 2021 au stade de la réalisation via la fiche 2-1.

La fiche 2-1, **la réalisation** du réseau est activée (voir plus loin...)



Concernant ce plan, Edmée demande s'il est réellement terminé, doit-il faire l'objet d'une enquête publique ? Nadine donne l'information comme quoi il passe pour approbation au prochain conseil communal.

Fiche 1-3 : Programme d'actions et d'équipements pour lutter contre le ruissellement, les coulées de boues, l'érosion des terres et les inondations (lien avec la mise en place d'une « trame verte et bleue communale »)

- Le Collège a validé une proposition d'opération pilote « Trame verte et bleue » sur le territoire communal en collaboration avec la FRW et la DAFOR :
- La FRW doit rencontrer les services communaux (fait), le contrat rivière (fait) et le Parc naturel (à faire)
- Des rencontres avec les agriculteurs et chasseurs doivent aussi être faites en 2021.
- Une fois la compilation des actions et projets cartographiés, un GT de la CLDR pourrait se mettre en place afin de compléter les propositions. Ce travail nécessite l'accompagnement d'un fonctionnaire communal.
- Une première liste de personnes intéressées avait été établie :

**Edmée Lambert
Sébastien Leunen
Pierre yves Lenoir
André Poncelet**

**Frédéric Hanut
Responsables :
François Hubert du Fontbaré
+ agent communal
(Valérie Pinel)**

Marc ajoute que la MMER, via le programme Leader, développe un projet lié au développement du saule comme solution aux coulées boueuses et serait un partenaire appréciable dans l'évolution de ce projet.

Fiche 1-4 : Création d'un réseau de jardins thématiques, didactiques et conviviaux

- Cette fiche n'a pas encore été activée.
- Elle pourrait être concernée par le projet de MMS à Ciplet avec la possibilité d'un nouveau jardin naturel en fond de parcelle (*42 ciplétois sont intéressés à participer*)
- Si elle est activée, elle nécessite l'accompagnement d'un fonctionnaire communal.
- Une première liste de personnes avait été établie :

**Edmée Lambert
Sébastien Leunen
Pierre yves Lenoir
Marie Agnès Mars**

**Marc Van den Broeck
Joëlle Widart
Valérie Fohn**

**Frédéric Hanut
François Tribolet
Responsables :
François Hubert du Fontbaré
+ agent communal
(Valérie Pinel)**

Edmée ajoute que sur cette fiche projet, il est important d'envisager l'avenir de ces jardins. Il faut pouvoir continuer à faire vivre dans le temps ces différents espaces.

Elle informe qu'il n'y aura plus d'opérations « traversées de batraciens » faute de bénévole.

Donc c'est bien beau la participation citoyenne, mais il faut pouvoir la suivre dans le temps.

Fiche 1-5 : Réalisations d'actions permettant la création de lien entre agriculteurs et non agriculteurs

- Une vidéo réalisée avec 9 agriculteurs braivois et 4 conférences-débat annulées en raison de la crise sanitaire.
- La CLDR devait ensuite débattre des thématiques ressortant de ces soirées.
- Trois dimensions existent dans cette fiche : créer du lien entre citoyens et agriculteurs sur le plan **économique** (le projet de Halle agricole est un élément de réponse, les circuits courts, ...), sur le plan **environnemental** (conférences, actions de plantations, gestions de chemins agricoles, ...) et sur le plan **socio-culturel** (fêtes à la ferme, concert dans les granges, vidéo sur les agriculteurs, ...) Le groupe de travail pourrait se réunir afin d'envisager la suite même sous « COVID »
- Cette fiche demande une coordination de plusieurs services communaux et/ou para-communaux : ADL pour l'économie, Conseillère en environnement pour les aspect environnement et le Centre culturel pour les aspects socioculturels. Angelo Proto, agent communal qui avait été engagé 1 jour par semaine pour suivre ce projet a aujourd'hui quitté la Commune.
- Une première liste de personnes avait été établie :

**Joëlle Widart
André Poncelet
Jean Marie Tomballe
Nicolas Fontaine
Sébastien Leunen
Gary Dantinne**

**Marc Van den Broeck
Colette Denis
Jean François Jaumin
Olivier Peeters
Jean Paul Chantry
Marie Agnès Mars**

**Christian De Cock
Catherine Buron
René Fernand Dufour
Responsables :
François Hubert dufonbaré
+ agent communal
(Angelo Proto)**

Fiche 1-6 : Aménagement d'une Halle sur le site de l'ancienne gare de Braives

Dans le cadre d'un appel de la Wallonie, une Halle agricole (Les Halles de Hesbaye) est subventionnée (coût de 375,976 € dont 209,824 € de subvention de la direction générale de l'agriculture). Les travaux devraient démarrer au printemps 2021.



Fiche 1-7 : Programme d'actions pour l'amélioration énergétique et

Fiche 1-8 : Réalisation d'un audit thermographique aérien

- Ces deux fiches n'ont pas été activées et elles seront traitées par le même groupe de travail.
- Une possibilité intercommunale pour l'audit aérien est citée. Sachant que Wanze, Villers, Héron, Faimes, Hannut et bientôt Burdinne sont aussi en DR... .
- La Commune s'engage dans Pollec 3 et devrait réfléchir à un futur PAEDC. C'est peut-être l'occasion de créer un lien avec la CLDR. Donc soit créer un GT « énergie » de la CLDR, soit faire en sorte que des membres CLDR soient présents dans le comité de pilotage POLLEC.



Pour être sélectionné, vous devez faire acte de candidature auprès du Collège communal en complétant le formulaire ci-joint et en y expliquant vos compétences et vos centres d'intérêt liés à la thématique, ainsi que votre domaine d'activité et le remettre par courrier électronique ou postal ou dans la boîte aux lettres de l'administration **au plus tard le 20 février 2021.**

Pour être éligible, il faut avoir 18 ans et résider à Braives.

Le formulaire à compléter est disponible en cliquant sur ce lien : [formulaire de candidature au comité de pilotage PAEDC](#)

Toute demande de renseignements complémentaires peut également être obtenue auprès de l'Ecopasseuse Isabelle Guissard isabelle.guissard@braives.be (019/696223)

Concernant les fiches énergie et pour la Halle, Valérie se demande si on n'avait pas aussi fait appel à participation.

Vincent Germeau répond pour l'encadrement de la Halle :

Vu les délais imposés par la Région wallonne et l'obligation de travailler avec des partenaires producteurs, l'ADL n'a pas eu le temps de réunir le groupe de travail et elle a dû s'investir dans le suivi du dossier administratif (cahier de charge, choix d'un auteur....). Pour des raisons budgétaires, l'entièreté du projet pensé au départ n'a pu se faire. Il reste une seconde phase qui pourrait se réaliser si les Halles fonctionnent bien, c'est la création d'un espace « épicerie locale » qui pourrait être financé via le PCDR. A ce moment, nous pourrions réunir le GT. De plus, la région demande que la plateforme de l'ADL ne soit pas la CLDR mais un comité plus « économique » même si les membres CLDR qui s'étaient proposés pourraient continuer à en faire partie.

Fiche 1- 9 : Réalisation d'un programme de soutien logistique et matériel au monde associatif

- Fiche visant à créer un espace de stockage pour matériel associatif et de créer une mutualisation du matériel.
- Cette fiche n'est pas encore activée.

Fiche 2-1 : Création d'un réseau voies lentes : réalisation

Concernant l'aménagement du reste du réseau, la Commune a proposé d'actualiser la fiche projet 2-1 « Création d'un réseau voies lentes : réalisation »

- 04/11/2020 : La CLDR donne un avis positif pour l'actualisation de la fiche projet 2-1.
- En 2021 : Choix d'un auteur de projet pour un accompagnement (marché public).
- Un GT de la CLDR existe et poursuivra le travail.

Fiche 3- 6 : Création d'une maison de Hameau à Pitet

- Fiche visant à créer un petit espace sociocollectif pour ce hameau de Fallais à Braives.
- Cette fiche a été proposée à l'activation par le Collège, la CLDR y a répondu favorablement.
- Un GT est à créer avec des membres de la CLDR et des habitants de Pitet.
- Il n'y a pas de membre CLDR actuellement candidat si ce n'est Marie Agnès Mars qui veut bien jouer ce rôle s'il n'y a personne.

Vincent Legrand propose d'attendre que des réunions en présentiel soient possibles pour consulter les habitants de Pitet sur les besoins et les souhaits.

Edmée Lambert insiste pour que des liens soient faits entre PCDN et PCDR car le projet était peut-être prévu à l'endroit où un projet « nature » est envisagé (un jardin des ombres).

Pour Vincent Legrand, le seul endroit cité dans la fiche projet est le jardin des plantes de Pitet. Donc de toute façon la question de la localisation reste encore pendante.

Vincent Legrand propose que la CLDR donne ses priorités pour les projets qui demandent de réunir les groupes de travail, soit les fiches

1-3 : coulées boueuses, ...

1-4 : jardins naturels

1-5 : lien avec les agriculteurs

1-6 et 1-7 : « énergie »

Le résultat du sondage (y compris le vote de Frédéric qui n'a pas pu répondre au sondage) :

- 1 : 1-3 : trame verte et bleue (coulées boueuses, ...)
- 2 : 1-5 : lien avec les agriculteurs
- 3 : 1-4 : jardins naturels
- 4 : 1-6 et 1-7 : « énergie »

Débat :

Valérie demande s'il y a des sujets sur lesquels les citoyens peuvent avancer seuls ?

Vincent propose qu'en 2021 chacun des GT puissent se réunir une première fois afin de voir ce que la Commune compte faire et ce que les citoyens peuvent lancer avec ou sans des investissements communaux.

Jacques est pour réunir d'office une première fois ces différents GT.

Les personnes présentes acquiescent.

3. MMS de Cipllet – avis de la CLDR

Chacun a reçu le contenu des résultats de l'enquête sous forme d'un document qui sera placé dans le drive.

Laurence Lecoq de l'ADL qui a fait le dépouillement présente les résultats.

L'enquête donne 42 votes pour le choix 3 et 48 votes pour le 4 . Ces 2 scénarios avaient été présentés par l'auteur comme étant 2 options d'un même choix. Donc on peut dire qu'une écrasante majorité s'est positionnée pour un bâtiment collé à l'arrière de l'actuelle infrastructure. C'était déjà le premier sentiment de la CLDR en octobre.

Avec les différentes remarques des habitants l'auteur trouvera encore peut-être une autre proposition mixte en fonction des différentes remarques et surtout en fonction des choix vis-à-vis des aménagements extérieurs.

Vincent Legrand propose un tour d'écran afin que chacun puisse exprimer son choix d'implantation et faire des commentaires si besoin. Dans l'ordre de passage, voici le contenu des commentaires :

La centrale de repassage propose d'interchanger les espaces « centrale de repassage » et « local de réunion ». Ceci permettrait un accès plus aisé et plus proche des zones de stationnement.

La maison des jeunes est pour la proposition 2 ou 3 essentiellement pour la visibilité de l'espace jeux depuis le local intergénérationnel – zone de déchargement à proximité du local, la position du parking – la visibilité de leurs activités – positionnement du chapiteau pour des événements plus importants. Leur local est trop encastré dans les propositions 1 et 4.

Le centre culturel est pour la position 3 pour l'installation de la régie et pour l'organisation d'évènements. Par contre, pour eux, il n'y a plus vraiment d'intérêt de se déplacer à Cipllet vu que la salle d'Avennes est de même taille et que tout leur matériel s'y trouve.

AVIS des membres :

Catherine Buron : -

- Propositions 3 et 4 sont proches et les réflexions des Ciplétois sont intéressantes.
- Pas d'avis entre les 2

Pierre Cochet : 4

- Pierre regrette la proposition initiale
- 3 et 4 sont fort proches
- Pierre préfère la 4 pour la zone 12 qui permettrait une zone d'ombre en cas de canicule.
- L'accès à la zone arrière via le parking et le terrain de sport l'intéresse.

Colette : -

- Enquête bien faite
- Aux ciplétois à décider, rien à ajouter

Valérie : 4

- C'est surtout les Ciplétois qui vont l'utiliser
- La proposition 4 garanti mieux le non accès par des voitures à la zone arrière.
- Défavorable au tout à la voiture et donc à une future extension du parking à l'arrière
- L'angle pour la zone 12 d'extension permet d'avoir plus de possibilité par rapport à la lumière

Bruno : 4

- Je préfère le projet 4
- Ok pour changer la centrale de repassage
- Bruno rappelle que cette infrastructure sera disponible pour l'ensemble des Braivois.

Marie Agnès : 3

- Les projets 3 et 4 sont très similaires.
- La différence majeure est la zone 12 qui plus elle est grande plus elle prend sur l'espace jeux
- Je préfère donc la 3, car l'espace jeux est mieux mis en valeur.
- Garder le Tilleul de plus de 20 ans. Il faudrait l'intégrer au projet que ce soit le 3 ou le 4. Il peut apporter un peu d'ombre les jours de canicule et pourrait donner son nom à la salle comme pour la crèche en face.
- Il y a une proposition de bibliothèque – salle de lecture : cela pourrait prendre place au 1^{er} étage de l'ancienne poste.
- La réserve – zone 6 vient trop à l'avant : trop d'emprise pour le riverain et donc je propose de le reculer jusqu'au garage du voisin et ceci permettrait en plus d'avoir un accès aux cuisines par ce côté.

Emmanuel : 4

- Pour ce qui est de l'environnement et de l'urbanisme, je me range derrière l'avis des Ciplétois, le projet 4.

Marc : 3

- Vu que la grande salle a dû être réduite, le fait de pouvoir mettre un chapiteau pour les grandes manifestations villageoise donne plus de poids au scénario 3. Ce scénario rend cette possibilité plus facile.

Edmée : 4

- Le 4 me correspond le plus.
- Les craintes et suggestions des Ciplétois que ce soit pour le scénario 3 ou le 4 sont pareils. Elles sont plus en lien avec l'existence et la gestion d'une telle infrastructure à cet endroit quel que soit le scénario d'implantation. Donc il faut en prendre compte et les appliquer à celui qui sera choisi.

Gilbert : 3

- 3 et 4 sont proches, le 3 un peu plus compact.

Frédéric : 3

- Je préfère le projet plus axial, cela laisse plus de place aux espaces extérieurs et je préfère n'avoir qu'un seul espace scénique.

Christian : 3

- Les remarques pour la centrale de repassage sont à intégrer.
- Je penche plus sur la position 3 qui laisse plus de possibilités aux espaces extérieurs.
- Avec ces différentes remarques, l'auteur pourrait aussi proposer une solution 3 bis.
- Il pose la question budgétaire qui pourrait aussi faire pencher la balance. Il serait intéressant d'avoir une estimation budgétaire pour ces 2 scénarios.

Nadine : -

- Se pose la question de l'espace 12 qui paraît plus facile sur la proposition 3
- Pour la permutation des espaces 3 et 4.
- Elle apprécie l'aménagement de l'espace voirie dans la proposition 4 mais qui pourrait aussi être fait sur la proposition 3

Eric : 3

- 3 et 4 se ressemblent
- La 3 permet le placement d'un chapiteau
- Les craintes sont surtout au sujet de la gestion du site qui avec le temps pourrait se laisser aller.
- Être attentif à la récupération des eaux de pluies.
- Pour l'aménagement d'un dépose minute.

Jacques : 4

- Le 4 permet de créer des petites scénettes dans l'espace 1.
- Le 4 permet plus facilement de rejoindre le terrain du fond s'il est acheté.
- L'espace « terrasse » permet d'avoir une vue sur l'espace jeux des enfants.
- L'ensemble des avis des Ciplétois sont intéressants et il faut les intégrer dans la poursuite du travail de l'auteur.

Thierry : Hors vote

- Intérêt pour la proposition 4 car possibilité de poursuivre l'espace jeux vers l'espace nature.

Autres remarques :

Edmée fait une remarque concernant les pistes de pétanques qui trouve que très souvent il y a des demandes en ce sens et puis dans les faits, elles ne sont jamais utilisées et se dégradent.
Jacques et Catherine confirment le besoin de pistes de pétanques à Cipléto.

Au total, nous avons 6 votes pour la proposition 4 et 6 votes pour la proposition 3, le reste ne se positionnant pas.

Des apports et commentaires sont valides pour l'ensemble des propositions et d'autres sont propres aux scénarios.

Il y aura de toute façon un problème de parking lors de grandes manifestations. L'auteur ou la commune devra y réfléchir. Des contacts avec l'école avaient été évoqués.

Catherine revient sur les aspects budgétaires. Actuellement l'acquisition du terrain du fond n'est pas budgétée. Une demande a été faite auprès d'un notaire.

Vincent répond que les 4 scénarios rentrent tous dans la même enveloppe donnée dans le cahier des charges.

Valérie se pose la question de savoir si le projet actuel répond aux besoins exprimés au départ.

Jacques répond que le comité est pour le 3 ou 4. Des divergences se posent sur la zone 12. Globalement, ils sont satisfaits et même si cela ne répond pas à la demande initiale, ils pourront réaliser l'ensemble de leurs activités.

Les activités qui ne s'y retrouvent pas sont bien celles du centre culturel. Pour Pierre on y perd tout de même notamment par la disparition des coulisses.

L'étape suivante sera entre autre une estimation plus précise mais sur base des différentes remarques des habitants et de la CLDR.

Les subventions interviennent sur les dépenses sous forme d'un pourcentage. Si elles sont réduites en fonction de l'évolution du dossier, les subventions diminuent dans la même proportion.

Pour Valérie, soyons pragmatiques, faisons quelque chose de solide et bien pensé pour une gestion facile sans aller dans des dépenses somptueuses.

Bruno rappelle que les membres de la CLDR ont reçu un courrier de Me Mars.

Concernant l'établissement d'une charte, Bruno rappelle que les Maisons de villages sont gérées par des asbl para communales (Pour Ciplet, c'est l'asbl « parents contents, enfants aussi » qui gère la salle et les réservations en bon père de famille. Le Collège compte poursuivre ce mode de fonctionnement.

Pour la création d'un comité de vigilance, c'est le collège qui est compétent en matière de nuisances. Comme pour Avennes, un « décibel mètre » pourrait être acquis si nécessaire.

Pour la garantie de ne pas changer l'affectation ou de ne pas mettre les infrastructures en gestion par le privé ; cela n'est pas prévu mais il n'est pas possible de s'engager au-delà d'un mandat politique !

Me Mars remercie Bruno pour ces réponses mais pour elle, ils restent des inquiétudes pour l'avenir. Me Mars reste convaincue qu'une gestion associée au comité de village, voire aux riverains serait un plus. Me Mars et les membres du groupe de travail citoyen qui s'était réuni sont intéressés à participer à l'élaboration d'une charte de bon usage

4. Divers

Vincent donne une info concernant une conférence sur le Glanage le 16/02 organisée par le GAL Burdinale Mehaigne.



RETOUR AUX FOURCHES

Le glanage — pour mieux comprendre ce qu'on mange ...et ceux qui le produisent

A la rencontre des agriculteurs du Pays Burdinale-Mehaigne

Conférence en ligne sur le glanage et la consommation locale !

POUR PARTICIPER
merci d'envoyer un mail à Martin Dachet : upcitoyen@chateaumoha.be afin que nous puissions vous envoyer le lien de visioconférence par mail

16 FEVRIER 2021
19H30 à 21H30



La réunion s'est clôturée vers 21h30'.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Vincent Legrand

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
au n° 019/58 93 21 ou par courriel : v.legrand@frw.be*

